

DOSSIER THÉMATIQUE

Le budget prévisionnel 2024

SOLIDARITÉ

Participez à
« Tous en Piste »

CULTURE & VOUS

Découvrez la
Fête de la Bretagne



10



12



18



20

- P. 03 Edito du Maire
- P. 04 S'informer
- P. 05 Instantanés
- P. 06 Portraits
- P. 07 Agir pour demain
- P. 08 Agir pour tous
- P. 10 Prévention/sécurité

- P. 12 Dossier thématique
| Budget prévisionnel 2024
- P. 16 Environnement
- P. 17 Solidarité
- P. 18 Famille
- P. 19 Vie scolaire

- P. 20 Culture & vous
- P. 22 Parole aux associations
- P. 25 A noter
- P. 25 Opinion
- P. 26 Entreprendre

Directeur de la publication : Gilbert Lorho / Crédits photos : Mairie de Ploeren, Adobe stock, Freepik / Impression : Cloître Imprimeurs / Tirage : 3 700 exemplaires sur papier PEFC et à partir d'encre végétales
Magazine quadrimestriel - Mai 2024



Chères Ploerinoises, chers Ploerinois,

« Gouverner, c'est prévoir ». Le Budget Prévisionnel (BP) d'une collectivité constitue la « boussole » qui fixe exactement le cap et les actions de l'exercice budgétaire qui débute.

Le dossier central de ce magazine vous présente les données essentielles du BP de notre commune pour l'année 2024, adopté par le conseil municipal le 25 mars dernier à l'unanimité des élus de la majorité. Sans le moindre désaccord ni la moindre suggestion, trois élus de la minorité ont voté « contre », le quatrième « ne participant plus à aucun vote » !

Malgré les fortes augmentations, plus particulièrement de l'énergie, de l'électricité, des rémunérations, des assurances... les taux communaux des impôts locaux (notamment de la taxe foncière sur les propriétés bâties) restent ceux qui étaient en place, en septembre 2012, lors de mon arrivée en tant que maire. Quatre chiffres résumant le BP 2024 : un résultat net global de fonctionnement positif de 3,5 millions d'euros ; un montant d'investissements de 2,7 millions d'euros (dont 1 million d'euros pour l'extension du centre technique municipal de Mané Coetdigo) ; un montant de suréquilibre d'investissements de 1,9 million d'euros destiné prioritairement à financer l'opération du Raquer ; un montant d'endettement au 31/12/2024 de 9,5 millions d'euros.

Je réitère mes remerciements pour l'expertise et la rigueur avec lesquelles les budgets sont élaborés et mis en œuvre, l'engagement et l'implication exemplaires au quotidien, de Bernard RIBAUD, 1er adjoint en charge des ressources humaines et financières. Toute ma gratitude aussi aux élus et agents qui ont participé à la construction du BP 2024.

Je ne cesse de le répéter depuis des mois : la question du logement est l'enjeu « MAJEUR » de notre commune et de tout le pays vannetais. L'explosion des prix du foncier et de l'immobilier, le blocage des parcours résidentiels, le desserrement des ménages, la baisse de la natalité... conduisent à un vieillissement accéléré de la population. Les conséquences sont immédiates en termes d'effectifs scolaires : à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024, fermeture d'une classe dans chacune des deux écoles de la commune.

Plusieurs opérations de constructions immobilières sont en cours sur la commune (Prat Bras, Ty Moulin, Luscanen, Tréoguer, les Oiseaux, rue Ker Anna, etc). Sans oublier l'aménagement du secteur du Raquer dont l'avancée des études est retardée par les intempéries qui durent depuis novembre 2023. Il est permis d'en attendre un retour d'actifs et de jeunes sur la commune pour une meilleure mixité sociale et un meilleur équilibre générationnel.

Les élections européennes - scrutin proportionnel à un seul tour - auront lieu le 9 juin prochain. Pour un meilleur équilibrage du nombre de votants par bureau et faciliter les opérations de vote, deux bureaux de vote supplémentaires ont été créés : vous recevrez donc une nouvelle carte d'électeur prochainement, sur laquelle figurera votre bureau de vote. Les bureaux seront installés au Triskell et à Ar Ruschenn avec un fléchage adapté. À chacune et chacun de vérifier sur sa carte d'électeur le numéro de son bureau de vote.

Bien cordialement»

Gilbert LORHO, Maire de Ploeren

Paotred ha merc'hed ker a Bloveren,

« Gouarn zo rakwelet an traoù ». Rakvudjed ur strollegezh zo evel un « nadoz-vor » hag a ziskouez pizh an hent hag oberoù an embregvezh budjed e ver krog getoñ.

E teuliad kreiz ar magazin-mañ emañ kinniget an titouroù pouezus a rakvudjed hor c'humun evit ar blez 2024, bet aprouet a-unvouezh get dilennidi muianiver ar c'huzul-kêr; d'ar 25 a viz Meurzh paseet. Hep embann tamm diemglev nag ali kontrol erbet e oa bet tri dilennad ag ar bihanniver hag ur bevarvet ha « ne gemer mui perzh e vot erbet » é vouezhiiñ « a-enep » !

En desped d'ar c'hreskoù bras, dreist-holl ar an energiezh, an tredan, ar paeamantoù, an asurañsoù... n'eo ket bet chañchet feurioù an telloù lec'hel (an taosoù ar savadurioù en o mesk) a-c'houde miz Gwengolo 2012, pa oan bet dilennet da vaer ar gumun. Pevar sifr a c'hell gober deoc'h kompren rakvudjed 2024 berr-ha-berr : un disoc'h rik hollek pozitivel evit ar monet en-dro get 3,5 milion a euroioù oc'hpenn ; ur sammad postadurioù a 2,7 milion euro (ur milion evit astenn kreizenn deknikel kêr Mane Koedigoù ; ur sammad dreistkempouez a bostadurioù a 1,9 milion euro soñjet da-gentañ evit argantiñ chanter ar Rakkêr ; un dele a save da 9,5 milion euro d'an 1/12/24.

Ur wezh c'hoazh e faot din trugarekaat an dud o deus labouret pervezh ha get doazhoni da sevel ar budjedoù ha d'o lakat e pleustr, Bernard RIBAUD, eilmaer lañ karget ag an danvez tud hag argant, evit e engouestl hag e strivoù skouerius ar pamdez. Ma gwellañ gourc'hemennoù ivez d'an dilennidi ha d'ar wazourion o deus kemeret lod evit sevel rakvudjed 2024.

N'arsavan ket a lâret hag adlâret a-c'houde mizioù : afer al lojeris zo un dalc'h « MEUR » en hor c'humun hag e bro Gwened a-bezh. Get kresk diboell ar prizioù ar ar font hag an tier, dre ma chom sac'het ar raktresoù lojiñ, ma rank an tiadoù klask pelloc'h da lojiñ, get digresk ar c'hanelezh... ec'h a buanoc'h ar boblañs ar goshaat. Efedoù a vez doc'htu ar an niver a skoliaded : en distro-skol-mañ 'za, e miz Gwengolo 2024, e vo serret ur c'hlas e pep hani ag an div skol a zo er gumun.

Meur a brogramm sevel tier zo ar stern er gumun (Prad Bras, Ti Melin, Luskanenn, Treoger, ar Pichoned, straed Kêr Anna...). Hep ankouat ar chanter e karter ar Rakkêr a zo bet daleet ar studiennoù evitoñ a-gaoz d'ar wallamzer a bad a-c'houde Kala-Goañv 2023. Gelliñ a reer soñjal e vo tud oberiant ha tud yaouank en-dro é veviñ er gumun evit muioc'h a gemmesk sokial hag a gempouez etre ar rummadoù oad.

Dilennadeg Europa - mouezhiadeg doc'h kenfeur en un dro - a vo d'an 9 a viz Mezheven. Evit ma vo kempouesoc'h an niver a vouezhierion e pep burev hag evit aesaat ar vouezhiadeg e vo daou vurev oc'hpenn : setu ma vo resevet pep a gartenn dilenn nevez genoc'h edan berr, merket arni niverenn ho purev votiñ. Ar burevioù a vo staliet en Triskell hag er Ruskenn... get ur mod panelloù heñchiñ. Da bep unan e vo da sellet doc'h niverenn e vurev votiñ ar gartenn dilenn.

A wir galon

Gilbert LORHO, Maer Ploeren



Séances des derniers conseils municipaux

Liste des délibérations du 26 février 2024

- 24/201 - Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal - Approuvée
- 24/202 - Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat départemental d'énergies du Morbihan (usuellement dénommé « Morbihan Énergies ») pour la réalisation d'une installation photovoltaïque (projet d'extension et de réhabilitation du centre technique municipal) - Approuvé
- 24/203 - Convention opérationnelle quadripartite État/ EPF/ GMVA/ Commune de Ploeren relative à l'exercice du droit de préemption sur une commune carencée au titre de la loi SRU - Approuvée
- 24/204 - Composition de la commission « Culture et Communication » - Approuvée
- 24/205 - Défense des intérêts de la commune de Ploeren devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes - Approuvée
- 24/206 - Plan de limitation des populations de ragondins (campagne 2023/2024) - Approuvé
- 24/207 - Approbation du Compte de Gestion de la commune de l'exercice 2023 - Approuvée
- 24/208 - Approbation du compte administratif 2023 - Approuvée
- 24/209 - Affectation du résultat 2023 - Approuvée
- 24/210 - Débat d'orientations budgétaires 2024 - Approuvé
- 24/211 - Extension du centre technique municipal - Approuvée
- 24/212 - Création d'un préau à l'école Georges Brassens - Approuvée
- 24/213 - Commission Consultative des Marchés Publics (CCMP) - Approuvée
- 24/214 - Rétrocession à titre gratuit par les consorts MOUTIEZ d'une parcelle sous emprise de voirie - Approuvée

Liste des délibérations du 25 mars 2024

- 24/301 - Vote des taux d'imposition de l'exercice 2024 - Approuvé
- 24/302 - Actualisation du montant de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école Ker Anna pour l'année 2024 - Approuvée
- 24/303 - Vote de subventions pour l'exercice 2024 - Approuvé
- 24/304 - Versement à l'amicale du personnel communal d'une participation annuelle aux œuvres sociales et de loisirs - Approuvé
- 24/305 - Approbation du budget primitif de l'exercice

2024 de la commune - Approuvée

- 24/306 - Fixation des tarifs communaux - Approuvée
- 24/307 - Revalorisation des rémunérations des vacataires des animateurs du Pôle Education Enfance Jeunesse pour l'accueil de loisirs et les séjours, pour la saison estivale 2024 - Approuvée
- 24/308 - Application du droit des sols / instruction des dossiers d'enseignes - Evolution de la convention GMVA/commune - Approuvée
- 24/309 - Garantie d'emprunt - Approuvée

Horaires d'été 2024



EN MAIRIE

Du 1er juillet au 31 août, la mairie est ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, et les jeudis de 8h30 à 12h15. La Police municipale vous accueille du 8 juillet au 31 août du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

AU KREISKER

Du 1er juillet au 31 août, le service urbanisme assure un accueil téléphonique les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45, et les vendredis de 9h à 12h15. L'accueil physique se fait uniquement sur rendez-vous en contactant le 02 97 40 05 29 ou par mail à urbanisme-ads@ploeren.bzh.

Les horaires d'ouverture au public pour le CCAS restent les mêmes : les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et les lundis et vendredis de 9h à 12h30.

À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le multiaccueil, le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) **sont fermés du 5 au 23 août**.

À AR RUSCHENN

L'accueil de loisirs (ALSH) est ouvert tout l'été. La Passerelle est **fermée du 29 juillet au 16 août**.

L'ALSH et la Passerelle **sont fermés le 30 août**.

AU TRISKELL

Du 8 juillet au 31 août, la médiathèque vous accueille les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 13h et de 14h30 à 17h, et le samedi de 10h à 13h. Le hall d'exposition est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et les samedis de 10h à 14h. **Fermeture du Triskell les lundis 29 juillet et 5 août**.



20 ANS DU KREISKER

Le soleil, le public et la musique étaient au rendez-vous le samedi 23 mars pour « Les 20 ans du Kreisker » !

Petits et grands ont ainsi profité de la Batuca'Breizh, des balades en voitures de collection, du château gonflable, de la brioche géante...

Une ambiance au beau fixe et une belle réussite pour l'équipe du Kreisker !

« **Bravo et merci à tous pour ce très bon moment.** »

SEMAINE DE LA DANSE

Mi-mars, plusieurs associations locales ont proposé des initiations à la danse pendant une semaine au Triskell. **La Maison des Loisirs** a offert un cours de comédie musicale, **Kreisker Country** a enseigné la danse country, **Boom Latino** a fait découvrir des pas de salsa, bachata et chachacha et **Tal Er Mor** a présenté plusieurs danses bretonnes.

Ces soirées d'initiations ont attiré un grand nombre de personnes. Elles ont été suivies par un bal de clôture réunissant tous les participants. Un véritable succès qui a offert à tous l'opportunité d'explorer et d'apprécier diverses formes de danse.



BALADE AU CŒUR DE LA FORÊT

La balade familiale du samedi 24 février sur le sentier de Luscanen a été une expérience enrichissante malgré les conditions météorologiques changeantes. Les enfants ont été captivés par les histoires sur les arbres et la forêt racontées par Lenaïg de la médiathèque, tandis que les plus grands ont bénéficié des connaissances d'Alexandre CROCHU du PNR sur la faune et la flore.

Cette sortie était organisée en lien avec le lancement des prêts de sacs à dos d'exploration à la médiathèque. Ces sacs contiennent des guides et des outils essentiels pour accompagner vos balades sur les chemins de randonnée.

N'hésitez pas à venir les emprunter !





Rencontre avec...

Vincent DARCHEN, chargé du suivi du patrimoine communal

Vincent DARCHEN a intégré l'équipe des Services Techniques en août 2020 en tant qu'agent au service Bâtiment. Fort d'une expérience de trois ans et demi, il s'est vu confier la responsabilité du suivi du patrimoine communal.

Âgé de 54 ans et habitant Saint-Avé, Vincent est originaire de la région parisienne, avec des racines bretonnes par ses parents. Avant de rejoindre Ploeren, il s'est occupé pendant sept ans de la maintenance des bâtiments d'un centre de vacances géré par l'association Orphelins des douanes située sur l'île d'Arz.

Depuis le 1er septembre 2023, il a pris en charge la mise en place de la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) destinée à répertorier toutes les demandes internes (agents et élus) ainsi que les demandes externes de travaux et d'intervention (espaces verts, bâtiments et voirie).

En collaboration avec les agents des services Accueil et Se-

crétariat des Services Techniques, il réceptionne les demandes via le logiciel dédié Open GST. Ses missions englobent la mise en place et la gestion de ce dernier ainsi que l'encadrement de deux agents au service Intervention. Il assure également des interventions sur le terrain aussi bien au sein des bâtiments municipaux qu'à l'occasion d'événements. À partir de la fin de l'année, il s'occupera du suivi des actes administratifs du service et reprendra une partie du secrétariat des Services Techniques, suite au départ en retraite d'un agent.

Vincent souhaite regrouper toutes les informations relatives au patrimoine communal auprès des différents services. Il se dit ravi d'être à Ploeren où il s'est senti bien accueilli, soulignant particulièrement l'aspect relationnel de son nouveau poste qui lui plaît énormément.



◆ Cyrielle HÉLIÈS, responsable du service population

Cyrielle HÉLIÈS, 36 ans, occupe actuellement le poste de responsable du service population à Ploeren.

Très tôt, Cyrielle a été attirée par le service public, notamment suite à son stage effectué en 3ème aux Archives départementales de Vannes où son père

exerçait. En 2006, elle s'inscrit à une formation, en partenariat avec le Centre De Gestion 56 (CDG) et la faculté de droit, qui permet d'acquérir les connaissances de l'administration territoriale. Elle y étudie le droit privé et le droit public mais se spécialise en droit public en deuxième année, renforçant ainsi son engagement envers les missions de service de proximité. Elle effectue trois stages d'un mois, chacun au sein des communes de Belz, Quiberon et Pluvigner, couvrant des domaines variés tels que l'accueil, l'urbanisme, les finances et les ressources humaines ; ce qui la conforte dans l'envie de travailler pour le service à la population. Elle obtient son Diplôme Universitaire (DU) en 2009, puis intègre le service remplacement du CDG.

Après plusieurs remplacements, notamment à la mairie d'Erdeven, de Carnac et à la Communauté de Communes de la Ria d'Étel, Cyrielle rejoint la mairie de Brech en janvier 2011. Elle y reste pendant 12 ans en tant que chargée d'accueil. Ses missions englobent l'accueil, l'état civil, les élections, le cimetière ainsi que le soutien au CCAS et le secrétariat des élus lors des remplacements. Elle participe également à ses premières élections municipales.

En 2023, suite au départ en retraite d'Anne-Françoise LORCY, Cyrielle est recrutée à Ploeren en tant que responsable du service accueil. Ses missions actuelles comprennent l'accueil, l'état civil, les élections, le cimetière, la licence de taxis ainsi que l'encadrement d'un agent et la préparation du budget accueil.

Connaissant déjà le territoire avant son arrivée, Cyrielle a rapidement pris ses marques à Ploeren. Elle aborde son poste sans préférence marquée, appréciant tous les aspects qui le composent.

« J'espère que je saurai répondre au mieux aux Ploerinois », confie Cyrielle, témoignant de son engagement à servir la communauté locale.



◆ Les élections européennes en 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Il s'agit de l'équivalent des élections législatives au niveau européen. Les députés européens sont élus tous les cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

QUAND ?

Dimanche
9 juin 2024

POUR QUI ?

81
représentants
pour la France

COMMENT ?

Suffrage
universel direct
(1 tour)

De quoi parle-t-on ?

Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union européenne élu au suffrage universel direct. Il est actuellement composé de 705 représentants et en comptera 720 après le scrutin du mois de juin 2024. Chaque État membre élit ses députés au Parlement européen tous les cinq ans. Au total, les 450 millions de citoyens européens des 27 États membres de l'Union européenne (UE) éliront 720 représentants, communément appelés « eurodéputés ».

Quel est le rôle des députés européens ?

Les représentants européens appartiennent à des commissions parlementaires thématiques qui se réunissent à Bruxelles. Elles couvrent les sujets majeurs sur lesquels le Parlement légifère : environnement, immigration, protection des consommateurs, droits des femmes, éducation, transport, budgets... C'est au sein de ces commissions que sont élaborées dans le détail les politiques européennes.

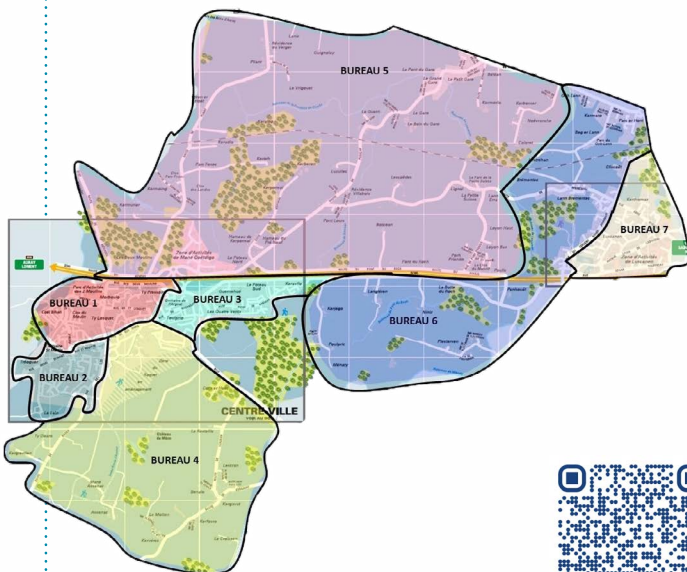
Les députés européens exercent trois pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en « procédure législative ordinaire » (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- budgétaire : ils établissent, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- de contrôle : ils interviennent dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peuvent censurer la Commission.

Les mandats incompatibles avec le mandat d'eurodéputé :

En vertu des règles de limitation du cumul des mandats, depuis mai 2019, un député européen ne peut plus cumuler son mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale (maire, président de conseil régional, etc.).

Il peut en revanche conserver un mandat local (conseiller municipal ou départemental ou régional).



Tous aux urnes !

Les électeurs sont invités à venir aux bureaux de vote **le dimanche 9 juin 2024 entre 8h et 18h au Triskell**.

Nouveaux bureaux de vote à Ploeren

Suite à une réorganisation et afin de fluidifier la circulation des 5 610 électeurs ploerinois, deux nouveaux bureaux de vote ont été créés au Triskell et à Ar Ruschenn. Une nouvelle carte électorale sera transmise fin mai à chaque électeur.

Vous voulez être bénévole ?

Nous recherchons des assesseurs et scrutateurs.

Vous êtes intéressé ? Contactez l'accueil de la mairie

- Tél : 02 97 40 01 81
- Mail : population@ploeren.bzh



Absent le jour du scrutin : pensez à la procuration !

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Une maison de santé et des logements sociaux en projet



A l'heure où le foncier et le logement constituent la préoccupation première de notre territoire, le partenariat avec l'Établissement Foncier de Bretagne - un organisme de la Région - a permis à la commune d'avoir la maîtrise sur plusieurs emprises foncières du centre bourg, et d'envisager des opérations de renouvellement urbain susceptibles à la fois d'accueillir de nouveaux services et de nouveaux habitants.

Tel est le cas du 22 rue Ker Anna où, après démolition du bâtiment existant, va se réaliser sur une surface de terrain de 1 200 m² **une opération immobilière composée de quatorze logements locatifs sociaux accompagnés d'une surface commerciale de 301 m² au rez-de-chaussée.**

Le constructeur sera le bailleur social Aiguillon Construction qui a déjà œuvré sur la commune. Deux bâtiments sont envisagés : l'un en parallèle de la rue Ker Anna, l'autre en parallèle de la rue du Stade. La surface commerciale est dédiée à l'installation d'une maison de santé occupée par des médecins, des infirmiers et des podologues.

Le projet en est au stade des études pré-opérationnelles (services juridiques, composition du programme des locaux, mise au point du permis de construire et du chantier, opérations de démolition, etc.). Cette phase va occuper une bonne partie de l'année 2024. Suivra la phase d'appels d'offres et de réalisation des travaux ... pour une livraison à l'automne 2026.



Réaménagement de l'éclairage public



Suite au remplacement de 185 luminaires par des équipements LED en 2021 et 2022, la municipalité a pris la décision de poursuivre les investissements permettant **la réduction de la consommation électrique.**

En 2023, une nouvelle étape a été franchie : **50 luminaires de type boule du domaine Saint-Martin et du lotissement des Hauts de Kerthomas** ont été remplacés par des éclairages LED.

En raison de leur diffusion d'éclairage à 360 degrés, **l'élimination des luminaires boules est essentielle au niveau écologique** conformément aux directives de l'arrêté de 2018, qui traite de la prévention, de la réduction et de la limitation des nuisances lumineuses. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des trames noires : un réseau de corridors écologiques caractérisé par une obscurité préconisée. L'objectif des trames noires est de sauvegarder la biodiversité nocturne en limitant la pollution lumineuse.

Ainsi, la réduction des halos lumineux sur la commune contribue à la préservation d'un réseau écologique favorable à la vie nocturne. **En 2024, de nouveaux investissements d'un montant prévisionnel de 60 340 € HT** sont prévus pour poursuivre ces efforts en faveur de la biodiversité et diminuer la consommation électrique de l'éclairage public.



Rénovation de l'infrastructure routière

Suite au diagnostic sur l'état des chaussées de la commune réalisé fin 2021, un programme pluriannuel d'entretien et d'investissement de la voirie a été arrêté, définissant les priorités des voies.

Certains tronçons de routes, actuellement classés comme prioritaires, restent toutefois en attente d'intervention en raison de travaux de réseaux souterrains programmés. Ces projets de modernisation des réseaux anciens ou dégradés, gérés par d'autres entités telles que des concessionnaires et des partenaires, nécessitent des diagnostics préliminaires, des phases d'études, de budgétisation et de consultations avant le début des travaux.

Dans la continuité des efforts entrepris chaque année pour l'entretien du patrimoine routier communal, une nouvelle enveloppe budgétaire de 220 000 € TTC est allouée pour l'exercice 2024. **Les zones retenues cette année incluent l'impasse de Luzullec, l'impasse de Morboulo, la rue des Écoles, la rue Toul Meingleu ainsi qu'une section de parking de la rue Edgar Touffreau.**



D'autres travaux d'entretien courants (l'émulsion-gravillonnage, le pontage et le curage de fossés) sont également planifiés en 2024 pour un budget de 68 000 € TTC. Ces interventions, réalisées en fonction des besoins, contribuent à maintenir les voiries dans un état convenable en attendant des travaux de rénovation majeurs.

C'est quoi le SNU ?

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif gratuit et compatible avec la scolarité. C'est une aventure hors du commun pour tous les jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans avec l'accord de leurs parents.

Quelles sont les étapes ?

- **un séjour de cohésion sociale de 12 jours** à effectuer dans un autre département que celui de sa résidence avec, au programme, de nombreuses activités (sportives, culturelles, visites, etc.) et une initiation à l'engagement ;
- **une mission d'intérêt général** de 12 jours consécutifs ou de 84 heures minimum à faire près de chez soi, de façon régulière ou ponctuelle, durant l'année qui suit le séjour de cohésion. C'est le jeune qui choisit la cause qu'il veut soutenir.

7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
 - 2 Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
 - 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - 4 Culture et patrimoine
 - 5 Découverte de l'engagement
 - 6 Défense, sécurité et résilience nationales
 - 7 Développement durable et transition écologique et solidaire
- + Point d'étape sur les compétences et l'orientation

Le SNU constitue pour les associations une occasion de rencontrer les jeunes et aussi de mobiliser les bénévoles de terrain.

S'inscrire au SNU, c'est être utile aux autres et agir pour une société solidaire mais c'est aussi favoriser son orientation et son insertion dans le monde professionnel. Effectuer le SNU témoigne d'un fort engagement : une valeur notamment recherchée par les recruteurs ainsi que les responsables des admissions des formations. C'est une participation à valoriser lors des vœux sur Parcoursup et dans un CV.

Plus d'informations sur : www.snu.gouv.fr



Chaque jeune, **entre 16 et 25 ans**, peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat en France ou partout dans le monde. Ces missions s'effectuent alors dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, bénévolat associatif, sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie...

Trottinettes électriques : ce qu'il faut savoir



Auparavant, la conduite d'une trottinette électrique était interdite aux moins de 12 ans. Suite au décret du 1er septembre 2023, l'âge a été relevé à 14 ans. A savoir également que, sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/heure.

► Principales règles concernant les Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM)



Il est interdit :

- d'être à plusieurs sur l'engin ;
- de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants ;
- de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main ;
- de circuler sur le trottoir (sauf EDPM tenu à la main).

Il est obligatoire :

- de souscrire une assurance ;
- en agglomération, de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/heure ;
- hors agglomération, de circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables ;
- de porter un casque hors agglomération.

Les sanctions prévues

Des amendes sont applicables. A titre d'exemple, une amende de 135 € sera due en cas de :

- non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager ;
- circulation sur un trottoir ou conduite d'un EPDM débridé ;
- conduite d'un EDPM avec des écouteurs.



Canicule : inscrivez-vous sur le registre du CCAS

Dans le cadre du plan canicule, la ville de Ploeren met à la disposition des Ploerinois un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

En cas de canicule, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. Cette inscription, confidentielle et facultative, peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami...) **Vous pouvez dès à présent contacter le Service d'Aide A Domicile par téléphone au 02 97 40 11 52 ou par mail à saad@ploeren.bzh.**

Le dispositif sera déclenché uniquement dans le cadre d'un plan d'alerte départemental.



Pic de chaleur : profitez des îlots de fraîcheur !

En cas de fortes chaleurs cet été, n'hésitez pas à profiter des îlots de fraîcheur disponibles sur la commune : les espaces boisés du parc Tabarly, du lavoir d'Assenac, ou celui de Pliant, les bois de Luscanen ou des 4 Vents...



Spam, phishing, arnaques : signaler pour agir

Multiplication des arnaques par téléphone, SMS ou courriel : surtout, ne répondez pas ! Soyez vigilants face à la recrudescence de tentatives d'escroquerie visant à soutirer des informations confidentielles à des particuliers.

Ces tentatives d'escroquerie peuvent prendre les formes suivantes :

- demande de communication d'informations bancaires et personnelles ;
- fausses notifications de remboursements d'impôts ou de soins ;
- campagne de SMS frauduleux pour amende impayée ;
- arnaque au numéro surtaxé affiché sur internet.

Comment se prémunir ?

- Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou par téléphone. Les institutions (Impôts, CAF, CPAM...) ne vous demanderont jamais :
 - de communiquer ou de valider vos coordonnées bancaires ou mots de passe par téléphone ou messagerie ;
 - de valider en urgence des opérations par SMS.
- Vérifiez systématiquement l'identité de la personne qui vous a contacté en rappelant le service.

En cas de doute, qui contacter ?

Demandez conseil et appelez Info Escroqueries.

Que faire si je suis victime d'une escroquerie ?

Signalez immédiatement la fraude :

- à Info Escroqueries via le numéro vert gratuit : 0 805 805 817 ;
- sur la plateforme de lutte contre les spams vocaux et SMS qui vous accompagne au 33 700 ou par SMS (service gratuit qui permet aux services publics de remonter les filières).



Soyez sur vos gardes. En cas de suspicion de spam SMS, nous vous recommandons de ne pas faire ce qui est indiqué sur le message.

Vous pourriez avoir de mauvaises surprises sur votre facture ou vous faire extorquer des données personnelles ou bancaires !

Si vous recevez un appel en absence provenant d'un numéro surtaxé ou passé depuis l'étranger sans qu'un message ne soit laissé, ne rappelez pas. Il est possible que cela soit un spam vocal vous incitant à rappeler ce numéro pour vous faire payer les frais liés à cette communication.

Journée prévention au Triskell

Le 9 avril dernier, une journée de sensibilisation à la sécurité routière a été organisée par le service prévention de la commune et les deux policières municipales. **Une vingtaine d'agents et plusieurs élus y ont pris part.**

Le matin, les participants ont discuté des risques routiers avec deux gendarmes de la brigade motorisée de Vannes et des règles du Code de la route avec le service sécurité routière de la DDTM. L'après-midi, des ateliers de simulation ont été organisés pour mettre en pratique les connaissances acquises le matin.



LE BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le 25 mars, le conseil municipal a voté le budget de la ville pour l'année 2024. Ce budget assure la gestion quotidienne de notre collectivité et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année (services municipaux, enfance jeunesse, aide aux associations, animations, action sociale...)

Ce budget est réaliste et prudent. Nous avons clôturé le résultat 2023 avec un excédent de fonctionnement confortable de 3 536 906 € qui nous permet de mettre en œuvre des investissements nécessaires tout en dégagant un suréquilibre d'investissement de 1,9 million d'euros pour les projets futurs.

Le budget en un coup d'œil

Budget total de la commune : 17 023 633 €

Section de fonctionnement : 10 783 779 €

Le fonctionnement regroupe toutes les dépenses pour assurer les services aux habitants ainsi que les recettes issues principalement de la fiscalité locale et des dotations et subventions perçues par la ville.

Section d'investissement : 6 239 855 €

Les gros travaux et l'achat de matériels constituent les dépenses d'investissement ; les recettes sont générées par l'autofinancement dégagé par la commune et éventuellement par des emprunts.

Épargne brute : 3 736 233 €

Le solde entre les recettes (dont la fiscalité locale) et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne brute.

Remboursement des emprunts : 1 275 110 €

Une règle budgétaire impose que le remboursement des emprunts soit couvert par les ressources propres.

Dépenses d'investissement : 3 444 086 €

Ces dépenses sont financées par le solde de l'épargne brute, complété des dotations et subventions reçues et de l'emprunt (s'il y a lieu).

Suréquilibre d'investissement : 1 942 154 €

Dans l'impossibilité d'emprunter avec une dette de plus de 9 millions d'euros, Ploeren ne peut, raisonnablement, investir que sur des fonds propres. Ce montant est réservé pour l'opération du Raquer.

Zoom sur...

La taxe foncière



Comment est-elle calculée ?

Les propriétaires de terrain non bâtis, de résidences principales et secondaires, paient chaque année une taxe foncière. Elle est calculée selon deux critères :

- **La valeur cadastrale du bien immobilier**

Elle correspond au loyer annuel théorique évalué par l'administration fiscale. Cela équivaut au montant que pourrait percevoir un propriétaire qui mettrait son bien en location. Cette valeur est diminuée de 50 % correspondant aux frais estimés de gestion, d'assurance d'amortissement, d'entretien et de réparation du bien.

Cette valeur est réévaluée chaque année par les services de l'État et est indexée sur l'inflation. Le taux va donc augmenter mécaniquement en 2024 de 3,9 %.

- **Le taux voté par les collectivités**

Chaque collectivité bénéficiaire d'une part de la taxe foncière peut décider de moduler le taux qu'elle applique. En

2024, à Ploeren, l'équipe municipale a fait le choix de maintenir le taux d'imposition inchangé depuis 15 ans.

A quoi sert-elle ?

La part communale

Cette recette permet de financer une partie des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire de la commune : l'entretien des espaces verts, l'éclairage public, la programmation culturelle, l'accueil de loisirs, l'achat de matériel pour l'école publique...

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Cette taxe permet à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération de financer la collecte et la gestion des déchets ménagers.

La taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

L'argent perçu par l'agglomération permet de mettre en place des dispositifs pour surveiller et entretenir les cours d'eau et ouvrages, protéger les personnes et les biens et préserver les espaces de l'agglomération.

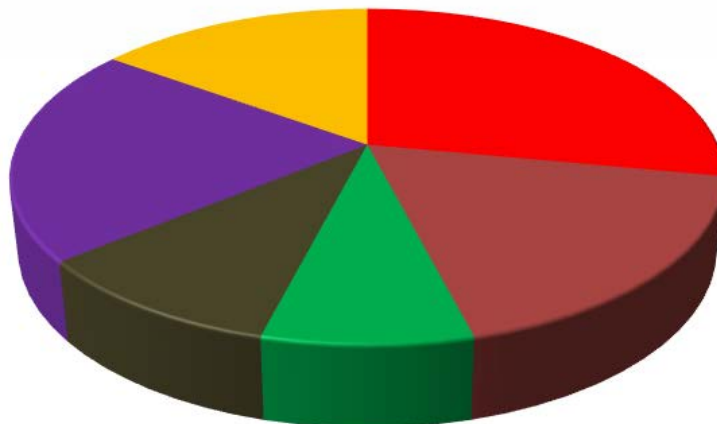
RECETTES

- Produits des impôts
49 €
- Résultat 2023
33 €
- Subventions-participations
7 €
- Produits des services
5 €
- Produits financiers
5 €
- Autres recettes
1 €



DÉPENSES

- Frais de personnel
28 €
- Travaux
21 €
- Charges générales
18 €
- Subventions
8 €
- Epargne de crédit
15 €
- Remboursement emprunts
10 €



Les principales subventions directes aux associations

Sportives	Culturelles et de loisirs	Éducatives	Caritatives et sociales	Diverses	Patrimoniales
38 700 €	10 850 €	26 338 €	1 750 €	1 150 €	600 €

Indépendamment des subventions de fonctionnement, ce sont plus de 100 000 € d'aides matérielles et logistiques qui sont consacrés au monde associatif chaque année.

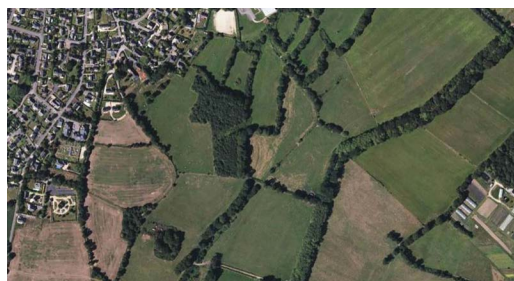
Les investissements 2024

L'autofinancement 2023 de **3 736 233 €** permet de favoriser le financement d'un programme d'investissements par des ressources propres.

Comme chaque année, la ville s'engage dans des opérations structurantes (voirie, centre technique municipal), le renouvellement du matériel nécessaire aux services et l'entretien du patrimoine dans une enveloppe budgétaire avoisinant **les 2,7 millions d'euros**.

Un suréquilibre d'investissement* de **1,9 million d'euros** est réservé pour les investissements futurs.

**dans l'impossibilité d'emprunter avec une dette de plus de 9 millions d'euros, Ploeren ne peut, raisonnablement, investir que sur des fonds propres.*



FRAIS D'ETUDES

46 000 €

- Études de l'opération du Raquer et inventaires défense incendie (36 000 €)
- Divers (10 000 €)

AGENCEMENT DE TERRAIN

100 000 €

- Aménagement lavoir de Pliant : 7 400 €
- Columbariums : 30 000 €
- Entretien terrain de foot : 12 000 €
- Ilots de fraîcheur : 3 000 €
- Marquage cour école GB : 36 000 €



SUBVENTION D'EQUIPEMENT

265 000 €

- Subvention versée aux organismes publics pour la réalisation de logements sociaux : 150 000 €
- Subvention GMVA suite transfert compétences : 100 000 €



LOGICIELS

28 000 €

- Logiciel gestion des services techniques
- Logiciel gestion des cimetières
- Maintenance logiciels métiers (ressources humaines et finances)



ENTRETIEN BATIMENTS

92 000 €

- Cheneaux et menuiseries Raquer : 37 400 €
- Salle de conférence Triskell : 37 000 €
- Réfection buvette et local stockage stade Le Douarin : 17 000 €





RÉSEaux ET VOIRIE

230 000 €

- Entretien réseaux : 32 000 €
- Installations de voirie : 160 000 €
- Extension de réseaux électriques : 38 000 €

MATÉRIELS TECHNIQUES

170 000 €

- Vidéosurveillance Triskell et école G.Brassens : 32 000 €
- Matériels informatiques : 23 000 €
- Matériels de bureau et mobiliers scolaires : 16 000 €
- Isoloirs : 2 500 €
- Panneau affichage numérique : 15 000 €
- Filets part ballon : 11 000 €
- Stores médiathèque : 14 000 €



VOIRIE

582 500 €

- Passage en LED de l'éclairage public : 96 000 €
- Sécurisation Penhouët : 41 000 €
- Programme voirie 2024 : 261 000 €
 - Luzullec
 - Impasse de Morboulo
 - Rue des Ecoles
 - Rue de Ty Meingleu
 - Parking rue Edgar Touffreau



CONSTRUCTION

1 170 000 €

- Centre technique municipal : 950 000 €
- Travaux Kreisker : 46 000 €
- Entretien clocher église : 17 000 €



“ L'enchaînement tragique des crises, conflits et bouleversements géopolitiques actuels (guerre en Ukraine, reprise du conflit israélo-palestinien, accélération du dérèglement climatique, finances publiques dans le rouge...) constitue autant de menaces concrètes sur l'économie mondiale et nationale. Les conséquences sont multiples et impactent chacun dans sa vie quotidienne : envolée des coûts de l'énergie, hausse des carburants, inflation globalisée, renchérissement de l'accès au crédit, ralentissement du marché immobilier...

Dans ce contexte très dégradé, l'équation budgétaire devient chaque année un peu plus complexe pour les collectivités, l'État continuant de s'appuyer par ailleurs sur elles pour réduire la dépense publique et la dette. A rappeler que les collectivités ont obligation de présenter un budget en équilibre, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas de l'Etat.

C'est dans ce climat très incertain, qui invite à la plus grande prudence, que la municipalité a élaboré son budget pour l'année 2024, en réaffirmant sa volonté de ne pas augmenter son taux de fiscalité pour ne pas alourdir la pression fiscale sur ses habitants.

Nous devons donc prévoir l'imprévisible et maintenir une gestion rigoureuse pour répondre aux besoins et aux attentes des Ploerinois. ”

Bernard RIBAUD
Adjoint aux finances

Créez votre carré pour la biodiversité

L'opération « Un Carré pour la Biodiversité » invite les particuliers, entreprises, écoles et collectivités à contribuer à la protection de la biodiversité en laissant faire la nature.

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un jardin ?

Créez votre carré pour la biodiversité en consacrant un espace de votre terrain à la nature sauvage (sans coupe, ni engrais, ni pesticide) : un véritable écosystème foisonnant apparaîtra alors et toutes sortes de fleurs, d'herbes, d'insectes viendront égayer ce petit bout de nature.

Ces parcelles sauvages accueillent une flore dont les pollinisateurs raffolent !



COMMENT CA MARCHE

1 Je délimite mon carré (orienté au sud, c'est encore mieux !)

2 Je laisse faire la nature durant la période végétative (du début du printemps jusqu'au 31 août)

J'observe

3 Après quelques semaines, vous verrez les premières plantes apparaître et, très vite, l'arrivée de vos premiers hôtes : papillons, abeilles, bourdons, coccinelles, fourmis, araignées... profiteront très vite de ce nouvel espace.

Je prépare mon carré pour l'hiver

4 À la fin de l'été, les habitants de votre carré ont terminé leur cycle de reproduction et s'en vont trouver un refuge dans des endroits plus adaptés aux conditions hivernales (hôtels à insectes, murs, tas de branches). C'est le moment de ressortir votre tondeuse !

Moins d'intervention : plus de biodiversité !



L'opération « Un Carré pour la Biodiversité » s'inscrit dans un programme de sciences participatives piloté par l'Observatoire Local de la Biodiversité® : inscrivez-vous et vous recevrez un panneau informatif que vous pourrez afficher à proximité de votre carré, puis partagez vos observations en ligne sur <https://uncarrepourlabiodiversite.jimdofree.com/>



Rappel : lavage de voiture

Peu de conducteurs sont conscients qu'il est formellement interdit de nettoyer sa voiture à domicile ou sur le trottoir. La législation française proscrit le lavage automobile devant son domicile ; il est impératif de le réaliser dans une station de lavage ou de confier cette tâche à un professionnel.

Le règlement sanitaire départemental et le Code de l'environnement stipulent clairement que « **le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais, ainsi que dans les parcs et jardins publics.** »

Cette restriction découle des risques de pollution engendrés par le lavage de véhicules. L'eau savonneuse et autres produits utilisés pour le nettoyage ainsi que les résidus d'hydrocarbures présents sur le véhicule se déversent dans l'environnement en infiltrant le sol.

En enfreignant cette réglementation, vous vous exposez à une amende pouvant atteindre 450 € en cas de preuve de pollution causée par ces eaux usées. Selon l'article L.216-6 du Code de l'environnement, les contrevenants encourrent une amende de 75 000 € et une peine de prison de deux ans.



Il est toutefois permis de nettoyer son véhicule à son domicile en utilisant un procédé à sec. Bien que plus coûteux, il est parfaitement conforme à la loi et permet de préserver l'environnement et d'économiser plusieurs dizaines de litres d'eau.

Ainsi, chaque geste compte. Soyons attentifs à cette question pour contribuer, à notre humble niveau, au respect de l'environnement.

A noter : Les professionnels ont des stations de lavage équipées et conçues pour séparer les hydrocarbures, filtrer les eaux et les recycler.

Tous en Piste

Une marche et une course à pied caritatives et solidaires

Cédric LE NEUN, responsable du service Education-Jeunesse, nous parle de Tous en Piste 2024.



► Comment est né l'évènement ?

En 2019, les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME aujourd'hui CMJ) ont souhaité organiser une action festive et solidaire pour l'ensemble des habitants. Après échanges et réflexion, l'action s'est tournée vers la course à pied et la marche, deux disciplines accessibles à tous avec, pour l'occasion, la mise en place de stands de jeux, d'une tombola, d'un panier garni et de nombreuses autres animations.

La dimension caritative a tout de suite été au cœur du projet, les jeunes voulant récolter des dons pour une association de leur choix. Chacun souhaitait également pouvoir pérenniser l'évènement dans le temps et en faire une action attendue par tous.

Cette année, nous fêterons la 4^e édition de Tous en Piste !

► Peux-tu nous parler du rôle de chacun dans l'organisation de cette matinée ?

Les agents du pôle Éducation-Jeunesse travaillent sur le côté logistique de l'évènement et la partie sécurité. En transversalité avec d'autres services municipaux, nous créons les parcours, la décoration et listons les besoins matériels. Nous sommes également en charge de la mise en place et du rangement, des commandes (ravitaillement, récompenses...) et des partenariats avec les associations, les bénévoles et les sponsors.

Les jeunes du CMJ participent à la réflexion, nous aident le jour de l'évènement (stands de jeux, stand de crêpes et confiseries, remise des médailles...) et, surtout, ce sont eux qui choisissent l'association qui sera soutenue.

► Et d'un point de vue sportif, quelles sont les distances proposées ?

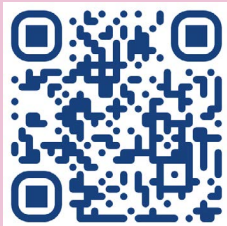
Nous proposons trois parcours qui vont de 800 mètres à 6 kilomètres adaptés aux différentes tranches d'âge : « Kids », « Junior » et « Grands ». Chacun peut trouver sa place sur les différents circuits, sachant qu'il n'y a ni chronomètre ni classement, le but étant de participer à son rythme pour aider l'association. Nous avons d'ailleurs proposé l'année dernière un parcours « Famille » pour permettre aux enfants et aux parents de le réaliser ensemble. Ça a été une réussite ! Certains ont même participé avec de très jeunes enfants en poussette. Nous le mettons donc à nouveau en place cette année.

« Nous espérons vous accueillir nombreux pour courir ou marcher pour la bonne cause. »

► À qui sont reversés les bénéfices de Tous en Piste ?

Lors de la première édition, les enfants du CMJ ont rapidement orienté leur choix vers des associations venant en aide à des enfants. Ainsi, nous avons eu l'occasion d'aider un orphelinat au Bénin, de soutenir une association qui tente de rendre l'hospitalisation des enfants moins difficile ou encore de venir en aide à des familles concernées par l'autisme. Cette année, les jeunes élus ont décidé de reverser l'ensemble des fonds à l'association « Au bonheur des enfants de pédiatrie ».

Rendez-vous dimanche 16 juin à partir de 9h30 au complexe sportif du SPI pour participer à cet évènement solidaire.



LES DIFFÉRENTS PARCOURS

- **Kids** => une boucle de 800 m autour du complexe sportif pour les plus jeunes ;
- **Junior** => une boucle d'1,3 km ;
- **Grands** => 6 km sur chemin de randonnée à faire en courant ou en marchant ;
- **Famille** => 800 m ou 1,3 km.

Tarif enfant : 2€ / Tarif adulte : 5€

Inscription sur place le jour de l'évènement ou en ligne sur <https://www.klikego.com>



Réseau Baby-Sitting

La commune de Ploeren réactive son réseau baby-sitting. Si vous êtes intéressés pour faire du baby-sitting, contactez le multiaccueil de Ploeren ou La Passerelle (service Education de Ploeren).

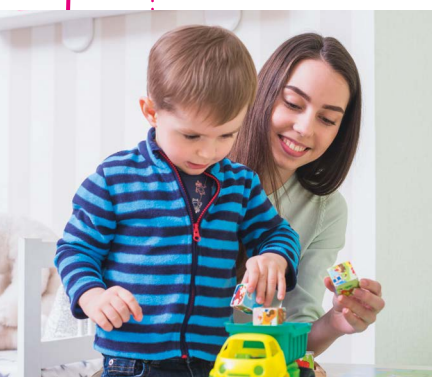
Trois temps vous seront alors proposés :

- une information sur le réseau et le cadre métier ;
- une sensibilisation au bien-être de l'enfant ;
- une sensibilisation à la préparation d'une activité éducative.

Après avoir participé à ces différentes rencontres, vous apparaîtrez sur la liste du réseau baby-sitting.

La liste est remise en main propre aux parents intéressés après signature de la charte du réseau.

Informations et inscription à La Passerelle (06 13 20 30 92 ou passerelle@ploeren.bzh) ou à la Maison de la Petite Enfance (02 97 40 13 05 ou mpe@ploeren.bzh).



Portail Famille : inscrivez vos enfants

Chaque année, les familles doivent actualiser leur espace personnel sur le portail famille. Dès le mois de mai, connectez-vous au portail famille pour procéder aux réinscriptions de votre (vos) enfant(s) aux différents services. Cette démarche est OBLIGATOIRE et permet l'accès aux réservations des différentes activités (restaurant scolaire, accueil de loisirs et La Passerelle...).



Inscriptions exclusivement en ligne sur le portail famille <https://www.espace-citoyens.net/ploeren/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>



Séjours d'été 2024

Cet été encore la commune propose différents séjours d'été pour les enfants de GS à la 3^e :

► Pour les GS/ CP*

Du 22 au 26 juillet à « La maison de la nature » de Branféré (56).

Couchage dans un bâtiment dédié composé de plusieurs chambres de 3 à 4 lits, entrée au parc tous les jours et plusieurs ateliers encadrés par les soigneurs du parc.

► Pour les CE1/CE2/CM1*

Du 15 au 19 juillet au centre de vacances « Grand Larg' » à Saint-Pierre Quiberon (56).

Couchage dans un bâtiment dédié composé de plusieurs chambres de 3 à 4 lits, activités nautiques et de bord de mer, découverte des environs.

► Pour les CM2 à la 3^e*

Du 29 juillet au 2 août au centre de vacances « La rose des vents » à Piriac-sur-Mer (44).

Couchage dans un bâtiment dédié composé de plusieurs chambres de 3 à 4 lits, activités nautiques et de bord de mer, découverte des environs.

*classe de l'enfant lors de l'année scolaire 2023-2024



Les inscriptions auront lieu le mercredi 15 mai à partir de 18h dans le hall du Triskell.



Aide financière au permis B

Tu as entre 17 et 25 ans et tu habites Ploeren ? Tu envisages de passer ton permis de conduire et tu cherches un coup de pouce ? La Ville de Ploeren peut t'apporter son aide grâce au dispositif « d'aide financière au permis B ».

Si tu es intéressé(e), contacte le 06 13 20 30 92.



Ecole Georges Brassens

Accessible dès le début de la scolarisation en toute petite section de maternelle, la filière bilingue français-breton de l'école Georges Brassens compte aujourd'hui trois classes permettant de dérouler l'ensemble de la scolarité primaire au sein d'une classe bilingue.



Pourquoi le bilinguisme précocé ? - An divyezegezh

Un enfant construit sa faculté de langage entre 0 et 7 ans. C'est dans cette période que l'enfant développe son oreille et sa capacité à articuler des sons. Les différences linguistiques entre le français et le breton diversifient ainsi l'inventaire phonétique et grammatical de l'enfant. Entendre plusieurs langues est source d'enrichissement et d'épanouissement. Quarante-six millions d'Européens utilisent chaque jour une langue régionale.

Quels sont les avantages du bilinguisme - Ar spletoù :

- Une ouverture et une richesse multiculturelle dès le plus jeune âge ;
- Une facilité d'apprentissage des langues ;
- Une meilleure compréhension de son environnement ;
- Une sensibilité musicale, les enfants bilingues développeraient une oreille musicale plus sensible que les autres ;
- Une capacité à l'abstraction améliorée, prouvée selon différentes études.

Comment s'organise l'enseignement ? - Ar c'helenn

Les programmes, les exigences et les évaluations sont les mêmes que dans la filière monolingue. La parité horaire entre le français et le breton est la règle. « C'est l'âge idéal pour s'adapter à une langue, pour entamer des comparaisons linguistiques. Les enfants pluri-lingues le font sans s'en rendre compte. » Les deux filières s'enrichissent mutuellement.



De nombreux projets se font en commun et en interaction. À noter que l'apprentissage de l'anglais fait partie des programmes et est enseigné, quelle que soit la filière choisie.

Renseignements et inscriptions : 02 97 40 01 70
ou www.ecole-publique-ploeren.ac-rennes.fr



Ecole Ker Anna

Echanges avec l'Afrique

Dans le cadre de l'obtention du label international, les élèves de CM2 ont établi une correspondance avec les 45 élèves de la classe de CM2 de l'école Saint-Martin à Palmarin au Sénégal. Initiés par la visite dans cette école sénégalaise en octobre dernier de Nathalie LE MÉNAJOUR, la directrice de Ker Anna, les échanges ont débuté par l'envoi de mails, de vidéos, mais aussi de courriers postaux. Les CM2 ont ainsi écrit chacun leur portrait en présentant notamment leur identité d'élève et d'enfant en France.



Ce projet permet de faire vivre les liens de l'établissement avec l'Afrique (actions débutées en 1983 par Jean-Gilles DANO) et d'affirmer cette volonté de communiquer avec des écoles d'autres continents pour s'ouvrir à l'international.

Parler anglais à la piscine

Cette année également, les élèves de la classe de CM2 bénéficient de six séances à la piscine de Kercado pendant lesquelles ils devront travailler les compétences demandées lors du test de fin de sixième, avec un objectif supplémentaire : l'utilisation de l'anglais en action. L'idée est de renforcer l'apprentissage du vocabulaire spécifique à l'activité et de réinvestir des tournures de phrases vues en classe : « Can you go under the water ? », « Can you jump into the pool ? », « Can you dive ? », etc.



L'école se réjouit de voir récompenser tous les efforts fournis par l'équipe depuis plusieurs années en matière de formations, recherches et projets autour de l'apprentissage des langues. Elle vient d'être labellisée conjointement par la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique du Morbihan et le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Renseignements et inscriptions : 02 97 40 05 02 ou
www.ecolekeranna.fr

La Fête de l'été au début des vacances... on va danser !

La saison culturelle du Triskell 2023 – 2024 se termine
comme elle a commencé : en dansant !

Au programme de cette Fête de l'été familiale, gratuite et
ouverte à tous :

- Dès 18h30

Profitez des grands jeux de la médiathèque et apportez
votre pique-nique (barbecue mis à disposition).

- À 20h15

Assistez à la démonstration de zumba avec l'association USP
Gym.

- À 21h

Découvrez le spectacle de danse contemporaine « Par instant...
les gens dansent » proposée par la compagnie de
danse professionnelle Les Divers Gens*. Ce spectacle de
danse devrait, à coup sûr, vous pousser à faire quelques pas
de danse !



- À 22h

Initiez-vous au swing en regardant la démonstration (spec-
tacle) de Swing 56.

**Rendez-vous le vendredi 5 juillet dans les jardins du Triskell
(à l'intérieur en cas de pluie). Gratuit, sans inscription, dans
la limite des places disponibles.**

Informations au 02 97 40 01 91.

***Tu as envie de vivre une expérience artistique collective ?**

Alors, participe à la scène finale du spectacle « Par instant...
Les gens dansent » créé par la compagnie Les Divers Gens.

Tu aimes bouger, partager, rencontrer et tu as entre 7 et 88
ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte),
alors, **inscris-toi à l'atelier de préparation** qui aura lieu :

→ Mercredi 3 juillet de 16h à 18h au Triskell

**Gratuit, réservation sur www.ploeren.bzh (rubrique A ne
pas rater)**

Allô ? Une surprise au bout du fil



Ne soyez pas surpris de tomber sur cet objet insolite dans la
médiathèque : un téléphone à cadran comme on en trouvait
dans les années 80 !

Cet objet est bien plus qu'une décoration rétro, c'est un nou-
vel outil numérique de médiation culturelle. En effet, en com-
posant des numéros qui vous seront indiqués, vous pourrez
écouter des sons se référant à l'animation du moment.

Écouter des histoires, des témoignages historiques, décou-
vrir des chants d'oiseaux ou des musiques... Les possibilités
de thèmes sont très vastes et la surprise est de les découvrir
à travers le combiné de ce téléphone réhabilité, ancien mais
tellement attachant.

Fête de la Bretagne au Triskell

Née de la volonté de la Région de réunir toute la diversité de la culture bretonne, la Fête de la Bretagne permet, depuis 2009, aux Bretons et aux amis de la Bretagne de se retrouver pour danser, chanter, faire la fête et partager leur identité avec le plus grand nombre.

L'occasion de partir pour un voyage musical celtique avec deux duos.

◇ SEEHAN

C'est un voyage en Irlande que vous propose ce duo de musique traditionnelle teintée par les sonorités acoustiques du fiddle et de la guitare. Plongez dans l'ambiance authentique et l'énergie contagieuse de l'Irlande !

➤ Samedi 18 mai à 11h dans le hall du Triskell, gratuit

◇ LÛA

Le duo Lûa raconte une polyphonie rythmique, vocale et colorée, glanée au gré des voyages de Morgane LE CUFF et Mélanie PANAGET, depuis les chants traditionnels de Galice, des Asturies et de Bretagne jusqu'aux régions plus lointaines (Italie, Turquie, Venezuela, Afghanistan, etc.).

Une harpe celtique, des percussions ibériques, beaucoup de chants appris sur la route pour un concert entre traditions et improvisations. Laissez-vous séduire !

➤ Vendredi 24 mai à 20h30 dans le hall du Triskell, gratuit, réservation sur www.ploeren.bzh (rubrique A ne pas rater)



© Bertrand Cormier

Vous êtes amateurs d'histoire et de bande dessinée ?

À partir de son livre *Morbihan, une histoire entre terre et mer* aux Éditions Signe patrimoine, James EVEILLARD, ancien bibliothécaire et conservateur du Cartopole de Baud, scénariste et écrivain, vous présentera l'histoire du Morbihan des ères géologiques au XXIème siècle. L'auteur fera part de ses questionnements, de ses choix et des difficultés ou plaisirs qu'il a rencontrés à réaliser cette BD. Une vidéoprojection en parallèle étayera ses propos. La conférence sera suivie d'un échange avec le public et d'une séance de dédicaces.

→ Samedi 25 mai à 11h - Salle de conférence du Triskell, gratuit

Découvrez les plantes comestibles de Bretagne.

Les vertus nourricières de ces plantes compagnes de nos campagnes vous seront dévoilées avec une approche à la fois scientifique et sensible.

Une dégustation de tisanes et pestos sera l'occasion de poursuivre le voyage végétal en éveillant vos papilles gustatives. Avec Frédérique PÉDRON-DEROCHE de l'association « Des graines et des brouettes ».

→ Samedi 25 mai de 10h à 11h - Hall du Triskell

La Redadeg, qu'est-ce que c'est ?

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents courent ensemble. Elle a été lancée en 2008 et traverse tous les deux ans les cinq départements de la Bretagne historique. Son objectif est de partager la culture et la langue bretonne.

Le principe : les 2 222 kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'évènement et apporter son soutien

à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.

Mais chaque citoyen peut courir gratuitement sur ces kilomètres achetés.

Pourquoi courir pour le breton ? C'est une manière de montrer l'énergie d'un peuple qui aime sa langue, qui a envie de l'utiliser et de la faire vivre. Courir pour la langue, c'est se mobiliser et courir sur 200 m pour certains, 1 km pour d'autres et des dizaines pour les sportifs, une manière simple et concrète de participer.

Pour cette édition 2024 prévue du 17 au 25 mai, La Redadeg traversera la ville de Ploeren qui soutient l'évènement.

Si vous aussi vous souhaitez encourager les coureurs sur le parcours ou même participer (sportivement ou financièrement), consultez le site <http://www.ar-redadeg.bzh/> pour plus d'informations.

→ Passage de La Redadeg le dimanche 19 mai vers 18h dans le centre avec animation musicale (Bagad de Baden ...)





US Ploeren

JO 2024 : une fan zone avec écran géant à Ploeren !

Dans le cadre de la convention Terre de Jeux 2024, l'Omnisport de l'US Ploeren organise une fan zone à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024 :

**Le vendredi 26 juillet, de 14h à minuit,
à l'arrière du SPI, sur le terrain stabilisé.**

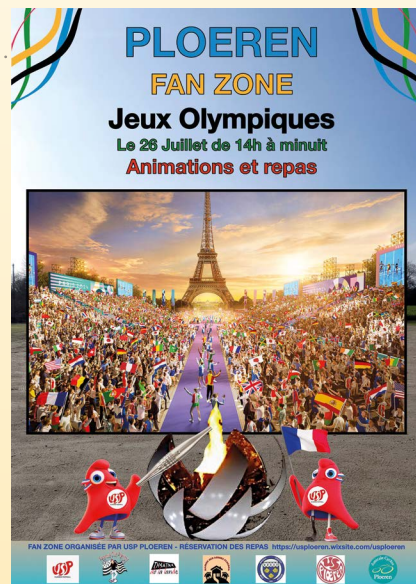
Organisé en lien avec les associations ploerinoises et des bénévoles, cet événement fédérateur promet d'offrir une expérience mémorable pour les fans de tous âges. Ce projet sportif et festif, mené par l'Omnisport de l'USP, s'inscrit dans un objectif d'animation territoriale.

Cette grande fête populaire verra les associations se succéder de 14h à 19h pour des animations et démonstrations, puis défilé de 19h à 20h. Un repas sera ensuite servi (sur réservation), pendant lequel la cérémonie d'ouverture sera diffusée sur écran géant (15 m²) avec une sonorisation, ce qui permettra à tous de profiter de l'ambiance du spectacle et vivre les JO dans la joie.

L'inscription au repas s'effectuera en ligne : restez à l'affût pour les détails sur les modalités de participation.

La fan zone sera l'endroit idéal pour ressentir l'ambiance olympique en direct : venez vivre cette cérémonie d'ouverture inoubliable !

Renseignements sur le site de l'Omnisport de l'USP : <https://usploeren.wixite.com/usploeren>



Michel HERVÉ - Président
Tél : 06 32 93 36 41
Courriel : michmir.herve@orange.fr

Le Club de l'Amitié

Depuis la participation au forum des associations, le club a accueilli avec satisfaction 17 nouveaux membres, renforçant ainsi la conviction des adhérents quant à la pertinence de la présence de l'association au sein de la commune.

Le repas anniversaire du club a clôturé l'année 2023. Puis,



après les vœux du nouvel an, la traditionnelle dégustation de la galette des rois s'est déroulée début février 2024. L'assemblée générale, organisée le 7 mars dernier, a réuni 110 adhérents et s'est conclue par un moment convivial avec un verre de l'amitié agrémenté de quelques mignardises. **« Une nouveauté pour notre événement printanier animé et dansant : cette fois, il a eu lieu à Malansac à la mi-mars. »**

Cet été, les membres auront l'opportunité de partir aux Baléares, avec un programme soigneusement élaboré qui leur permettra d'explorer les différents aspects de cette destination. Au mois de juin cap sur le Finistère, suivi de deux jours d'escapade en Normandie en septembre. D'autres propositions sont actuellement à l'étude.

Toutes les activités hebdomadaires sont toujours très prisées et fréquentées tout au long de l'année. **Chaque retraité, en quête de moments de convivialité, peut prendre contact avec l'association où il sera accueilli avec plaisir.**

Mauricette LORAND - Présidente
Tél : 02 97 63 02 01
Site internet : clubanciens.free.fr



Comité de jumelage Ploeren

Une année particulièrement dynamique a débuté en janvier et en avril avec la participation à des initiatives municipales telles que « Le Triskell monte le son ». Elle se poursuivra avec des actions associatives, notamment la « Fan Zone » organisée par l'USP Omnisports en juillet 2024 pour les Jeux olympiques.

En avril, le projet de stage de la directrice de l'école Ker Anna dans une école de Dorum (une des huit communes du Wurster Nordseeküste) s'est enfin concrétisé après trois ans de travail de la part des membres de l'association. « **Nous espérons que cette initiative facilitera la mise en place d'échanges entre les élèves des deux écoles.** » Ce mois-ci, ils auront l'occasion de rejoindre leurs amis allemands dans le Wurster Nordseeküste, avec pour objectif de rencontrer le nouveau maire élu lors des élections de mars-avril. « **Nos amis allemands ont d'ailleurs créé un comité de jumelage associatif, ce qui devrait rendre**

les liens plus informels et réactifs. Jusqu'à présent, le jumelage était géré uniquement par la municipalité. »

Parallèlement, tout au long de l'année, l'association continuera à sensibiliser les jeunes de la commune (écoles, CMJ, La Passerelle) afin de les inciter à participer activement au comité. Pour les adultes souhaitant entretenir leur allemand, le comité de jumelage a instauré des moments d'échanges informels et de rencontres tous les deux mois le mardi soir.

Enfin, l'année se clôturera avec la vente de plats à emporter en novembre et la participation au Téléthon en décembre.

..... Eliane BRONNEC – Présidente

..... Tél : 06 84 17 97 69

..... Mail : jumelage.ploeren@gmail.com



USP Basket-ball

L'US Ploeren section Basket, c'est plus de 150 licenciés, 11 équipes, une section loisirs, un bureau dynamique... Bref, un club en pleine expansion qui n'attend que vous !

L'association a pour objectif de former de jeunes joueurs à la pratique ludique du basket, mais aussi d'encourager les équipes seniors à viser toujours plus haut. La solidarité, le dépassement de soi, le respect et l'intensité en font un sport complet ouvert à toutes et tous.

« **Nous sommes fiers des valeurs familiales et bienveillantes que nous instaurons au sein du club sans jamais mettre de côté la notion de performance. Progresser de manière collective et individuelle dans une bonne ambiance, voilà notre projet.** »

Vous avez envie de jouer ? Vous avez du temps pour vous investir ? Nos équipes sportives et dirigeantes vous accueillent. Venez faire un essai dès ce mois de mai.

Retrouvez de plus amples informations sur notre site internet.



..... Cécilia FOUCAUD - Secrétaire

..... Courriel : secretariat@us-ploeren-basket.com

..... Site internet : <https://www.us-ploeren-basket.com>

Impact Ploeren

Nouvelles reconnaissances pour le club

Après avoir reçu les labels Bronze, Argent et Or au cours des cinq dernières années, le club vient d'être distingué par la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées (DA) avec les labels de bronze « Savate pour tous » et « Jeunes ».

Ces labels attestent de la qualité d'accueil au sein du club, offrant diverses activités, des créneaux horaires spécifiques, un équipement adapté et un encadrement qualifié. Ils facilitent l'accès à la Savate boxe française, à la Savate bâton défense, à la Savate forme, ainsi qu'à la Canne de combat et bâton, tout en encourageant la participation des personnes éloignées de la pratique sportive, notamment les femmes et les personnes en situation de handicap. Ces labels représentent une garantie de qualité pour les pratiquants loisirs souhaitant diversifier leurs activités.

Actuellement, l'association est dirigée par une équipe d'encadrants bénévoles sous la direction de Didier BUCH, Professeur Diplômé d'État DEJEPS – BPJEPS – CQPAS – Formateur Fédéral FFSBF&DA Conseiller Technique Morbihan, et Professeur de Sports de Contact – Kick Boxing, K1 Rules, Full Contact, Muay Thai, fondateur de l'association Impact Ploeren en 2000. L'équipe comprend également Aymeric



SUDRON, Moniteur CQPAS Savate BF, Yaelle MOIGNOT, Monitrice Savate BF, Stéphane SCORDIA, Moniteur Krav Maga en formation Monitorat Savate Défense, et Sébastien VENET en formation Monitorat Savate BF.

Avec 130 adhérents en Savate BF et plus de 30 % de licenciés féminines, le club a satisfait aux critères de la Fédération pour obtenir le niveau Bronze du label pour cette saison. Le nombre total d'adhérents dans l'association s'élève à 180, englobant toutes les disciplines, y compris la Boxe et le Jiu Jitsu Brésilien.

**Didier BUCH – Directeur sportif
– fondateur de l'association
Tél. : 06 64 00 78 73
Facebook : Association Impact Ploeren**



Tal Er Mor

Créée il y a 24 ans, l'association ne cesse de se réinventer. Comptant une centaine d'adhérents, **elle dispense des cours de danse bretonne, de pratique musicale et de chant.** Les enseignants expérimentés évaluent les compétences acquises, favorisant ainsi la progression de chacun. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année.

L'équipe d'animation souhaite élargir la section dédiée aux enfants. De 2020 à 2023, les cours de danse avaient été suspendus en raison d'un manque d'effectifs. Cette année, le professeur Michel THOMAS a réussi à réunir **8 enfants âgés de 4 à 8 ans, un début prometteur !** Quelques jeunes supplémentaires seraient les bienvenus car Michel Thomas sait canaliser leur énergie et les initier à l'évolution en groupe. **Pourquoi ne pas inscrire votre enfant ? Les cours ont lieu au Triskell le jeudi de 17h à 18h.**

Par ailleurs, tout au long de l'année, Tal Er Mor « Près de la mer » organise des événements festifs tant au Triskell qu'au SPL.



**Frédérique SCHROTMANN – Présidente
Tél. : 06.71.33.40.04
Courriel : assotalemor@gmail.com
Site internet: talemor.fr**

Domaine le Mezo

Nouveau : La Table du Mezo ouvre ses portes à tous !



© Isabel Lepage

Le Domaine le Mezo ouvre les portes de son restaurant, la Table du Mezo, à tous les gourmets pour le déjeuner ou le dîner.

Les Chefs vous accueillent, sur réservation, pour une expérience culinaire totale, unique et une cuisine de saison, dans le cadre privilégié du Domaine.

Informations pratiques :

Domaine le Mezo, Route d'Arradon, 56880 PLOEREN

Déjeuner : du mardi au vendredi (menu à partir de 29€) et le samedi ;

Dîner : du mardi au samedi (menu à partir de 54€) ;

Brunch : chaque dimanche et le lendemain de nos soirées.

Réervations :

- Par téléphone : 02 97 61 77 56
- Sur le site internet www.domainelemezo.fr



Les travaux de la piste cyclable reliant Ploeren à Vannes sont en cours d'achèvement. Ils devraient être terminés avant l'été.

Tribune d'expression

“ Ploerinoises, Ploerinois,

Comme vous le savez peut-être depuis le 11 décembre, J.L. BERTHOU s'est mis en congé du Conseil Municipal et ne signera pas cette tribune. Par un amalgame, le Maire mélange l'opposition au Conseil Municipal et la fonction de directeur (salarié) d'une association reconnue d'utilité publique pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. APF France handicap quitte la commune et vend son site. Le premier acquéreur qui avait fait une offre intéressante a abandonné le projet : pendant 6 mois, les discussions ont porté sur le nombre de logements que le Maire, malgré ses propos, trouvait TROP IMPORTANT. De fait APF France handicap essaie de vendre le site AUX CONDITIONS FIXÉES PAR LE MAIRE (du logement, mais pas trop) et subit une perte économique considérable, ce qui a malheureusement des conséquences sur les personnes accompagnées... Devant la difficulté de faire la part des choses, le retrait était de fait !

Sinon que dire sur la gestion de notre commune ? Pas d'inquiétude, le budget est fait selon leur politique : le Maire décide et c'est voté par son équipe... Enfin, ceux qui restent ! N'ayez crainte, vos «sous» sont néanmoins gérés pour l'avenir et surtout bien provisionnés pour les futurs projets du Raquer. En attendant, tout autre projet peu ou prou novateur pour aujourd'hui ne verra pas le jour...

Bien à vous toutes et tous. ”

L'équipe PDAE :
Marie Noëlle PLENIERE
Yannick CAOUDAL
Gaëlle BUCH

Les Biscuits d'Hippolyte



Normande dans l'âme et bretonne de cœur, Nathalie AUNE réalise artisanalement croquants aux amandes, sablés à l'épeautre, biscuits au sarrasin, cookies, financiers et tout un florilège de gourmandises sucrées ou salées. « **Tombée dans la chantilly depuis mes premières couettes, j'ai grandi auprès d'un père pâtissier et d'une maman véritable hôtesse de maison qui savaient tous deux régaler les six têtes brunes qui composaient la famille.** »

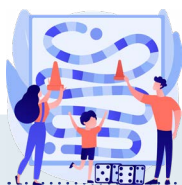
Nathalie a baigné depuis l'enfance dans un milieu propice à la culture du goût. Ses parents lui ont inculqué des valeurs au travers de la cuisine : une dose de goût, de création, de bons ingrédients dans un grand bol d'amour et de partage ! Dépassement de soi, organisation et passion ont fait naître les Biscuits d'Hippolyte.

Nathalie sélectionne avec soin les matières premières et privilégie les produits locaux quand cela est possible « **Les cacaoyers ne poussent pas en Bretagne** », souligne-t-elle. Elle propose également des biscuits sans lactose et sans gluten pour régaler le plus grand nombre, petits comme grands. Les commandes se réalisent en ligne sur son site internet, la livraison sur Ploeren et alentour est gratuite. Vous pouvez également retrouver les biscuits chez ses partenaires.

« À bientôt et... croquez la vie ! »



Nathalie AUNE
Tél. : 06 61 66 30 09
Site internet : lesbiscuitsdhippolyte.fr



Fun'N Sport

Mathieu LE ROCH, Thomas LAVERGNE et Jack AUDEFROY ont créé en novembre 2021 l'entreprise itinérante Fun'N Sport.

Forts de leurs expériences diverses, de leurs compétences complémentaires et de leurs spécialités respectives, les membres de ce trio offrent des sessions d'aventure sur mesure pour vos événements près de Vannes et Lorient.



FUN'N SPORT
Mathieu LE ROCH, Thomas LAVERGNE et Jack AUDEFROY
7, impasse d'Houat - Rue Mané Coëtdivo
Tél. : 06 78 33 04 11
Mail : contact@funnsport.com
Site internet : <https://funnsport.com/>

Activités sportives, insolites ou immersives pour vos structures scolaires ou de loisirs, la team Fun'N Sport s'adapte à vos envies et à vos objectifs pour la conception d'événements inédits (Team building, animations outdoor pour hôtels et campings, kermesses et événements scolaires, enterrements de vie de garçon et de jeune fille, anniversaires...). « **Nous intervenons dans le milieu scolaire, au sein des collectivités, des associations, des entreprises, auprès des particuliers pour tout type de manifestations.** »

Vous avez un projet, souhaitez organiser ou animer une occasion particulière, n'hésitez pas à les contacter !



Ebénisterie d'art

Claire ELMOSNINO, ébéniste dans le quartier de Luscanen depuis juin 2020, réalise des sculptures et des pièces uniques artistiques ou décoratives à partir de bois ayant déjà eu une première vie : chutes de bois de différentes essences et vestiges de meubles massifs ayant plus d'un siècle. « **Cette démarche, écologique et porteuse de sens, est essentielle pour moi.** »

Après vingt ans de carrière dans la communication et le marketing à Paris, elle a décidé de réaliser un vieux rêve et de se former au travail du bois. Elle a suivi une formation intensive et a obtenu son CAP d'ébéniste à 45 ans. « **J'ai quitté Paris pour vivre au plus près des plages où j'ai appris à nager. Je me suis installée à Vannes et j'ai créé mon entreprise en mars 2019.** »

Claire a partagé pendant un an l'atelier d'un ébéniste à Surzur, et c'est pendant le confinement qu'elle a pu trouver son propre atelier à Ploeren. « **J'ai été immédiatement séduite par le lieu !** »

Son atelier n'est pas une boutique et n'est ouvert que sur rendez-vous, mais Claire est toujours disponible pour échanger avec celles et ceux qui arrivent devant sa porte. Elle y propose aussi des ateliers de trois heures qui permettent à chacun de créer un petit objet (par exemple un coquetier) totalement personnalisé à partir d'une chute de bois. Quant à ses créations, elles sont en vente sur son site internet et dans la boutique associative L'Art est la Matière, au 33 rue de la Fontaine, à Vannes.

Claire ELMOSNINO, ébéniste
4, impasse Aimé Bonpland
Tél. : 06 88 31 82 31
Mail : contact@claire-elmosnino.com
Site internet : claire-elmosnino.com

RR Tous Services

Didou REZGUI a lancé son entreprise de travaux de bricolage en mai 2023. C'est suite à de nombreux services rendus à des amis et voisins que Didou a décidé de se mettre à son compte. Il **intervient du lundi au vendredi pour tous types de travaux** : installer un robinet, une barre à rideau, accrocher un cadre ou encore monter une cuisine aménagée ou un meuble.

« Un projet ?
Parlons-en ensemble ! »



Didou REZGUI
Tél. : 06 13 43 45 82
Mail : RR.tous.services@gmail.com
Facebook : [RR.tous.services](https://www.facebook.com/RR.tous.services)

INFO +

**Nouveau
commerçant
sur le marché**

**Tous les vendredis de
16h à 18h30 sur la place
de l'église,** le boulan-

ger de **Pain Pépité**, Aurélien MOINE, vous propose du bon pain au levain naturel, pétri à la main et cuit au feu de bois, produit à partir de farines locales et biologiques.

Aurélien, âgé de 28 ans, est ingénieur de formation et est devenu boulanger par passion du pain.

Tél : 06 23 62 20 07
Mail : painpepité@mailo.com



FÊTE DE LA

centre-ville
de Ploeren

MUSIQUE 2024

Organisée par la ville de Ploeren en collaboration avec les associations musicales



CONCOURS DE
MINI TAG DE
16H30 À 18H30
AU TRISKELL

LE
GRAND
TAG

THE GREENINGS

AZIMUT - BATUCA'BREIZH - TAL ER MOR - SCÈNE OUVERTE